



INFORMATIONS : ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

L'Assemblée générale de début de saison aura lieu le samedi matin 18 Octobre 2025 à 9 heures à l'auditorium de PERONNAS.

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter :

- des vœux devront les transmettre au siège du District pour le Vendredi 19 Septembre 2025 inclus par voie électronique ou postale (date de la poste faisant foi).
- des questions diverses : avant le 19 Septembre 2025 inclus.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 19 au 21 Septembre 2025 est assurée par :

Mme. Colette GAILLARD au 06.83.03.65.92

Dates à retenir

20/09/2025 : 1ère Journée U7 et U9

20-21/09/2025 : Reprise championnats U20 et U17

27/09/2025 : Réunion clubs D4 et D5 au So Club (Viriat)

27-28/09/2025 : Reprise championnat D5

A TOUS LES CLUBS

1- RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH

Les FMI ou feuilles de match « papier » doivent obligatoirement être transmises au plus tard le **dimanche à 20 heures** (sous peine d'amende) Il est demandé aux clubs de se référer à l'article 33 des règlements sportifs du District

2- Pour toute correspondance par mail : les clubs sont priés d'écrire **uniquement** avec **la boîte mail officielle du club** sur : **district@ain.fff.fr**

3- Discipline : Tout licencié exclu du terrain doit faire parvenir **systematiquement et obligatoirement un rapport à la Commission de Discipline avant le mardi midi qui suit la rencontre.**



COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 17 Septembre 2025

Présents : Grégory BESSET, Olivier GUICHERD, Abdeslam MOUSSATEN, Denis BLANC, Vincent BERTILLOT

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Anthony TARTARIN, Baptiste PIQUET, Guillaume STRIPPOLI, Hamid TOUZANI, Romain COGNARD

La CDA enregistre **la démission de Christophe SABIN** en tant que membre pour raisons professionnelles, la CDA remercie chaleureusement Christophe pour son engagement pour l'arbitrage au sein de la CDA.

La CDA rappelle aux arbitres que le présent PV leur est principalement destiné et qu'il convient que chaque arbitre en prenne connaissance chaque semaine. Dans le même ordre d'idée, **tous les documents officiels nécessaires sont téléchargeables sur le site du district et/ou sur les PDO de tous les arbitres**, merci donc à chacun de prendre le temps de chercher un document avant de contacter le district ou un membre de la CDA pour le lui transmettre !

La CDA rappelle aux clubs de **bien penser à prévenir les arbitres** et officiels en cas de changement de date, lieu ou horaire d'un match (même si ce changement a été fait dans les délais) ; de même la CDA insiste auprès de ses arbitres pour qu'ils soient **vigilants dans la lecture de leur désignation** afin de prendre connaissance des changements qui auraient pu être effectués.

Les coordonnées de tous les arbitres ainsi que leur club de couverture sont disponibles sur le site du district, rubrique « documents » onglet « arbitrage ».

La CDA rappelle aux clubs qu'elle reste souveraine dans le choix de ses désignations. En aucun cas un club ne peut exercer une quelconque pression pour demander de modifier une destination pour un de ses arbitres. La CDA assure les clubs qu'elle **fait de son mieux pour que les désignations soient faites de manière justes et équitables** mais qu'elle est aussi dépendante de contraintes indépendantes de sa volonté (disponibilité et nombre d'arbitres dans un secteur, récusations, besoin d'arbitres chevronnés ailleurs, contraintes kilométriques, etc).

La CDA rappelle que **les arbitres stagiaires qui ont atteint le nombre de 10 matchs officiés sont soumis à une observation de titularisation**, en cas de validation ils seront intégrés dans la catégorie D4 (pour les arbitres séniors) et soumis aux mêmes règles de fonctionnement et d'observation que leurs pairs de ladite catégorie.

Cette saison et dans le but de **continuer à améliorer les relations et le dialogue avec les clubs**, la CDA propose aux coachs, dirigeants ou joueurs qui le souhaitent d'assister à une séance de la CDA en tant qu'invité. Merci de contacter le district pour ceux qui seraient intéressés.

Nouveau protocole 2025-2026 : **Tous les arbitres ayant réussi les tests physiques lors de la rentrée pourront potentiellement doubler les week end SAUF** s'ils ont indiqué une indisponibilité sur leur PDO. Tous les arbitres disponibles samedi et dimanche et ayant réussi les tests seront considérés comme volontaires pour doubler.

Les arbitres volontaires pour doubler ne doivent donc plus se signaler auprès de la CDA par contre il est INDISPENSABLE de correctement compléter ses indisponibilités sur l'espace officiel.

Précision importante : Les arbitres doublent le week end en cas de besoin, réussir les tests physiques n'engage en AUCUN CAS la CDA à faire doubler, celle-ci restant totalement souveraine dans ses désignations.

La CDA précise aux arbitres qu'en l'état actuel, il n'est **pas possible d'indiquer automatiquement une exclusion pour deux cartons blancs ou pour un blanc et un jaune sur les FMI**, les tablettes n'étant pour l'instant pas configurées pour. Nous demandons donc bien aux arbitres dans ces cas-là d'ajouter un carton rouge sur la FMI et de **bien signaler dans leur rapport les motifs précis** qui ont conduit à celui-ci.

Courriers des arbitres :

- Aly KEITA, annonce d'une indisponibilité pour raison médicale, la CDA rappelle que **les arbitres doivent renseigner leur indisponibilité dans leur PDO 15 jours à l'avance** et qu'en cas d'indisponibilité médicale un **certificat médical est obligatoire pour tout arrêt supérieur à 3 jours** sous peine de sanctions (cf RI de la CDA), merci de respecter ces règles de bonne pratique pour le bien de tous et le travail des désignateurs
- Florian LABALME, rapport concernant une pause d'apaisement réalisée sur la rencontre de Coupe de l'Ain Bresse Foot 01/CS Viriat du 14 septembre
- Bertrand PLASSON, rapport d'observation d'un jeune arbitre
- Bertrand PLASSON, courrier de félicitations pour la bonne tenue des deux équipes et l'accueil reçu lors de la rencontre de Coupe de l'Ain Bourg Sud/Plaine Tonique du 14 septembre,
- Grégory BESSET, rapport d'observation d'un arbitre stagiaire,
- Laura GAILLARDON, certificat médical du 12 au 14 septembre
- François Hamid NOURI, rapport concernant des incidents lors de la rencontre de Coupe Tremblay Guéreins/Manziat du 14 septembre, transmis à la commission compétente
- Abdou Mbae NASSERDINE, rapport concernant un incident survenu lors de la rencontre de coupe de l'Ain Plaine Tonique/Veyle Saône, transmis à la commission compétente,
- Siméo MALARA, rapport concernant des sanctions administratives lors de la rencontre U15 OSR/Bresse Tonic du 14 septembre, transmis à la commission compétente,
- Steven MILLET, certificat de contre-indication à la pratique sportive pour toute la saison, la CDA souhaite un bon courage et un prompt rétablissement à Steven,
- Abdeslam MOUSSATEN, rapport concernant le port d'un équipement non conforme lors de la rencontre de Coupe Tremblay Culoz/CO Plateau du 14 septembre, la CDA rappelle à tous que **le port d'équipement est soumis à la présentation d'un certificat médical validé par la commission médicale de la FFF**, sans ce document il appartient à l'arbitre d'interdire ledit équipement. Si le joueur concerné ne peut produire qu'un certificat médical d'un médecin traitant l'arbitre doit lui refuser de prendre part à la rencontre même s'il décide de retirer son équipement, et cela afin de ne l'exposer à aucun risque (cf courrier de P. Diallo président de la FFF du 20 décembre 2023)
- Mohamed Ayoub ZHOURI, certificat médical de contre-indication à la pratique sportive jusqu'au 25 septembre,
- Noa MAZUIR, prolongement de certificat médical jusqu'au 28 septembre.

Courriers des clubs :

- PVFC Oyonnax, demande auprès de la CDA concernant une intervention lors d'une journée de solidarité ELA auprès de jeunes élèves, la CDA encourage ces initiatives et félicite le club pour sa participation, nous ne pouvons pas fournir d'aide matériel pour cette intervention très spécifique mais la CDA a transmis ces conseils pour la bonne réalisation de l'opération,
- ESVS Thoissey, demande pour organiser une formation d'arbitres semi officiels, toutes les formations prévues en ce début de saison ont été réalisées, la CDA garde cependant sous la main la proposition du club pour une possible cession dans le cours de la saison,
- Bourg Sud, demande pour la désignation de 3 arbitres officiels sur la rencontre Valserhône/Bourg Sud en U17 le samedi 27 septembre, la CDA prend note de cette demande et essaiera, dans la limite de ses capacités humaines, d'y répondre

Divers :

La CDA remercie les arbitres et observateurs ayant participé à la formation « observateurs » samedi 13 septembre, ils formeront un groupe chargé principalement de suivre et conseiller nos jeunes arbitres.

Le championnat de France FUTSAL des pompiers aura lieu dans l'Ain en février 2026, à cette occasion la CDA fournira des arbitres pour officier : afin de compléter le nombre d'arbitres formés à la pratique du FUTSAL, la **CDA va organiser une formation pour les arbitres** intéressés, merci à ces derniers de se faire connaître auprès de la CDA

Vincent GENE BRIER, CRA, **envoi de plusieurs documents concernant les questionnaires arbitres et les journées nationales de l'arbitrage**, remerciements de la CDA

Vincent GENE BRIER, CDA, envoi de la liste des clubs en règle auprès de la Ligue et habilités à fournir des arbitres assistants pouvant signaler les hors-jeux dans les championnats jeunes de Ligue, la CDA invite les arbitres à bien demander aux clubs leur habilitation avant les rencontres concernées

Rappel : La soirée en l'honneur des nouveaux arbitres formés lors de la saison 2024-2025, aura lieu **le 5 décembre lors du match FBBP/Sochaux**, (et non le 7 novembre qui sera la soirée des récompenses du district). Informations à suivre : merci aux arbitres concernés de réserver leur soirée.

Prochaine réunion : mardi 23 septembre à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Baptiste PIQUET



CDA de l'Ain – Pole Observations

GROUPES D'OBSERVATIONS – SAISON 2025/2026

D1 / Poule unique	
ALTAN Izzet	Olivier GUICHERD / Frederic BARATHIEU GRINAND
BELLON Emilien	
BESSET Grégory	
BLANC Denis	
BOLAT Murat	
FORGERON Kévin	
FREND Thomas	
GHELLAB Tarik	
LANDAIS Yann	
MURAT Vincent	
PARRENIN Edouard	
TOUZANI Hamid	

D2 / Poule unique	
COCHET Ludovic	Jean Noël TARTARIN / Christian CHAVERNOZ
DEGIRMENCI Abdullah	
DUPAIN Timoléon	
FLEURY Frédéric	
JAOUAB Adil	
MUFFAT JEANDET Florian	
PLASSON Bertrand	
STERNON Sébastien	
TATLI Ramazan	
TOK Musa	

D3 / Poule unique	
BEN FEKIH HASSEN Iheb	Christian CHAVERNOZ / Xavier PERRELLE
BOLLIET Alexis	
BOUILLEUX Grégory	
CIFTCI Yacin	
DENIS Frédéric	
GALLIOT Loïc	
GIMENEZ Gabriel	
GREGORI MARTINEZ David	
GUIDEZ Corentin	
IGUIDAR Said	
LABALME Florian	
MASIA Patrice	
MENIGOZ Fabien	
MOUSSATEN Abdeslam	
NASSERDINE Abdou Mbae	
PEYRAT Rodolphe	
POCHON Samuel	
TEKBICAK Tarik	
UNAU Alexandre	

Catégorie AAD / Promotionnels / D4 / DFE : ensemble des observateurs de la CDA et arbitres de Ligue.

Sous réserve de réussite aux tests physiques, conformément à RI CDA

Modalités de classement et d'observation disponibles dans le règlement interne CDA.

Grille évaluation observation 2025/2026



ARBITRE CENTRAL

		D1	D2	D3	D4	Promo	DFE
Physique	Condition sur la durée de la rencontre	+++	++	++	+	++	++
	Explosivité, changement de rythme	+++	++	+	+	++	+
	Utilisation des différentes courses	++++	+++	+	+	+++	+
	Sens du placement, du déplacement	++++	+++	++	++	+++	++
Lecture du jeu	Gestion de l'avantage	++++	+++	++	+	+++	++
	Cohérence des décisions	+++	++	++	++	++	++
	Détection des fautes, lecture du jeu	+++	++	+	+	++	+
L'humain	Gestion disciplinaire, moments forts	++++	+++	++	+	+++	++
	Gestion des hommes, management	++++	+++	+	+	+++	+
	Posture, charisme	++++	+++	++	+	+++	++
Technique	Maîtrise des lois du jeu	++++	+++	++	++	+++	++
	Gestuelle, coup de sifflet	+++	++	++	+	++	++
	Collaboration avec AA	+++	++	+	+	++	+

ARBITRE ASSISTANT

		AA
PHYSIQUE	Alignement et remontées en lien avec le jeu	++++
	Explosivité, changement de rythme	+++
	Utilisation courses adaptées	+++
	Placement dans le jeu et sur les remises en jeu	+++
	Déplacements	+++
LECTURE DU JEU	Décisions prises cohérentes	+++
	Respect de la zone de prise de décision	+++
	Détections des fautes	++++
	Gestion de l'avantage	+++
HUMAIN	Communication/ Management acteurs du match	++++
	Prise de responsabilités et initiatives	+++
	Collaboration et respect consignes central	++++
	Concentration / Calme / Patience. Investissement sur le match	+++
TECHNIQUE	Gestuelle	++++
	Gestion des différentes procédures (vérification, changements, ...)	+++
	Manipulation du drapeau dans le jeu	++++
	Maîtrise des lois du jeu	++++

ARBITRAGE EXCELLENT	18 à 20	Excellente performance dans une rencontre engagée et complexe par de multiples décisions techniques et ou disciplinaires correctes. Un management de haut niveau.
	17 à 18	Très bonne performance dans une rencontre engagée ou plutôt engagée avec plusieurs décisions techniques ou disciplinaires correctes. Un management des acteurs approprié.
ARBITRAGE CONFORME "plus"	16,6 à 16,9	Bonne performance dans une rencontre normale. Des décisions techniques et disciplinaires correctes ne proposant pas de difficulté majeure. C'est la note référence de départ.
ARBITRAGE CONFORME	16,4 à 16,6	Performance évaluée comme satisfaisante, mais avec quelques axes d'amélioration tant sur le plan technique, disciplinaire ou managérial.
ARBITRAGE CONFORME "moins"	16 à 16,4	Performance qui requiert d'importants axes d'amélioration sur les domaines techniques, disciplinaires ou managériaux. Le score n'est toutefois pas impacté.
ARBITRAGE A AMELIORER (rétrogradé)	15 à 16	L'arbitre a commis une erreur majeure et a démontré des manquements techniques, disciplinaires ou managériaux significatifs, notamment dans le contrôle de la rencontre. Le score est impacté.
	14 à 15	Il y a plus d'une erreur majeure dans la rencontre (exclusion, penalty, etc...) avec des axes de progrès significatifs sur le plan technique, disciplinaire ou managérial. Le score est largement impacté par les manquements de l'arbitre.
ARBITRAGE INSUFFISANT	Inférieure à 14	Performance inacceptable pour le niveau où évolue l'arbitre. De nombreux manquements significatifs dans l'évaluation.

FORMATION INITIALE ARBITRE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

La première formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Dimanche 26 Octobre 2025 sur la journée
- Samedi 1er Novembre 2025 sur la journée
- Dimanche 02 Novembre 2025 sur la journée (examens théorique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://www.fff.fr)

ETAT DES LIEUX RENOUVELLEMENT ARBITRES 2025/2026

Vous trouverez à des fins d'un meilleur suivi pour les clubs et les arbitres, un tableau à la date du **11 Septembre 2025** faisant apparaître les dossiers médicaux d'arbitres (DMA) reçus et traités par le District, mais aussi les demandes de licences faites par les clubs.

LEGENDE DMA :

DMA VALIDE	EN ATTENTE CMD	DOSSIER INCOMPLET	AUCUN DMA RECU
------------	----------------	-------------------	----------------

Nom	Prénom	Certificat médical (district)	Licence effectuée (club)
ALTAN	IZZET	02/07/2025	01/07/2025
AOUZIOU	ABDERRAHMAN	08/09/2025	01/07/2025
BALLERIN	SUNNY		04/09/2025
BAUDRY	TOM	05/09/2025	01/07/2025
BEN ALI	MOHAMED	03/09/2025	13/07/2025
BEN FEKIH HASSEN	IHEB	11/06/2025	01/07/2025
BEN HADJ	SAYANE	25/08/2025	21/07/2025
BENAFITOU	FOUZY	29/08/2025	08/07/2025
BENDELLAH	YAHYA		15/09/2025
BERARDAN	OLIVIER		
BERRISS	NOUR EDDINE	12/05/2025	01/07/2025
BERTUIT	MAËL	24/08/2025	02/08/2025
BESSET	GREGORY	17/06/2025	01/07/2025
BLANC	DENIS	02/07/2025	01/07/2025
BOLAT	MURAT	15/07/2025	19/07/2025
BOLLIET	ALEXIS	18/08/2025	25/07/2025
BOLUEN	ALEXIS	08/09/2025	01/08/2025
BONNET THEVENON	JULES	21/07/2025	06/07/2025
BONNOT	KEVIN	29/08/2025	01/07/2025
BOUALIA	WASSIM	28/08/2025	10/07/2025
BOUILLEUX	GREGORY		21/08/2025
BOUILLON	RAPHAEL	18/08/2025	01/07/2025
BOULIVAN	NOAM		31/07/2025
BOURDAIS	LEO	18/08/2025	03/07/2025
BOURGEAY	MATTEO	02/09/2025	29/08/2025

BOUSSEBHA	SALAH		
BOUSSELIN	LINO	21/07/2025	01/07/2025
BROYER	LOUIS	18/08/2025	09/07/2025
BUELLET	FIONA	02/09/2025	01/07/2025
CALARD	LUCAS		
CASTANHEIROS	CAMERON		
CELLIER DEVAUX	ALEXANDRE	20/07/2025	01/07/2025
CELLIER DEVAUX (Ligue FEM)	CHARLOTTE		02/07/2025
CEVASCO	LUKAS		20/08/2025
CHABAUD (R3)	LOIC		
CHENE	ANTHONY		
CHERCHARI	PATRICK	28/08/2025	07/07/2025
CIFTCI	YASIN	10/07/2025	21/07/2025
CINQUINO	LENI	26/08/2025	26/08/2025
CISSOKHO	SAMBA	17/07/2025	03/07/2025
COCHET	LUDOVIC	03/07/2025	01/07/2025
COEURDASSIER	EVAN	26/07/2025	04/08/2025
COGNARD	ROMAIN	16/07/2025	17/07/2025
COURY	HELENA	01/07/2025	01/07/2025
CULIERAS	ROBIN		26/07/2025
DAHBI	HOSSAM		
DAOUARA	GHAZI	27/04/2025	06/07/2025
DEGIRMENCI	ABDULLAH	17/09/2025	22/07/2025
DELQUIGNIES	JASON		
DELRIEU	GILLES		
DENIS	FREDERIC	10/07/2025	10/07/2025
DE SA	JUAN	07/07/2025	07/08/2025
DESMONTS	ARNAUD		
DIABY	SALIMOU		
DISCH LEBRESNE	EMMA		
DUPAIN	TIMOLEON		20/08/2025
DUQUENOY	REMI	09/07/2025	01/07/2025
DURAN	EREN		
EL BARHMI	WALIDE		
EL YAGOUBI	AMINE		
EVIEUX	MICKAEL	02/07/2025	15/07/2025
FELIX	MICKAEL	08/07/2025	27/08/2025
FERNANDEZ	ALEXANDRE	15/05/2025	29/07/2025
FERREIRA DA MOTA	JIMMY	26/08/2025	01/07/2025
FLEURY	FREDERIC	13/06/2025	11/07/2025
FORGERON	KEVIN	21/07/2025	18/07/2025
FRANCOIS	FLORIAN		
FRENDON	THOMAS	21/07/2025	01/07/2025
GAILLARD	DAVID	16/06/2025	09/07/2025
GAILLARDON	LAURA	18/08/2025	02/09/2025
GALLIOT	LOIC	01/07/2025	01/07/2025
GARCIA	CHRISTOPHER	09/09/2025	10/07/2025
GARNIER	ALEXIA	31/08/2025	31/08/2025
GAUTHERET	EVANN	18/08/2025	01/07/2025
GHELLAB	TARIK	24/06/2025	01/07/2025
GIGLIANO	ELISA	19/05/2025	01/07/2025
GIMENEZ	GABRIEL	11/07/2025	09/07/2025

GMILI	NACIM		
GOUTTEFANGEAS	ROMAIN		24/07/2025
GRAU	OCEANE	18/08/2025	01/07/2025
GREGORI MARTINEZ	DAVID	23/07/2025	07/07/2025
GUIDEZ CHAFFURIN	CORENTIN	08/09/2025	
GULER (AA R3)	NECATI		01/07/2025
GUYON	Thomas		02/09/2025
HAKAS	ZAKARYA		
HARISS	ADAM		03/07/2025
HERMANN	PIERRE	11/06/2025	07/07/2025
HOANG	THE CUONG	17/07/2025	31/07/2025
HYVERNAT	HUGO	09/07/2025	03/07/2025
HYVERNAT	LUC	11/07/2025	21/07/2025
IGUIDAR	SAID	09/07/2025	01/07/2025
JAOUAB	ADIL	02/07/2025	04/07/2025
JARJAVAL (R3)	ROMAIN		01/07/2025
JAYR	GABIN	19/07/2025	01/07/2025
JOSSIER	ADRIEN		
KADRIU	SEID	24/05/2025	21/07/2025
KECHICHE	ILAN		
KEITA	ALY	19/08/2025	01/07/2025
KEMMOUN	MARWAN	05/09/2025	01/07/2025
KHIYI	YOUNES		
KILINC	ERDOGAN	01/07/2025	01/07/2025
KOCHISAR NAZIK	SELIM	19/08/2025	01/07/2025
KONTE	IBRAHIMA		25/08/2025
KRACHE	YOUCEF	24/07/2025	24/07/2025
KRASNIQI	LULZIM	12/09/2025	25/07/2025
KRIMOU	ABDELTIF		06/08/2025
LABALME	FLORIAN	20/07/2025	15/07/2025
LACOSSE	DOMINIQUE	18/08/2025	01/07/2025
LANDAIS	YANN	26/06/2025	01/07/2025
LARGERON	ADRIEN		03/09/2025
LAURET	JONAS		
LE GUENNE	VICTOR		19/07/2025
LEBEAUX	ALEXANDRE		08/07/2025
LOPES DA SILVA	NICOLAS		
LOZACHMEUR	YOHAN		01/07/2025
M'SAHEL	HICHAME		
MALARA	SIMEO	21/07/2025	01/07/2025
MANCEAUX ROUVRAY	GUILLAUME	18/08/2025	10/07/2025
MASCARENHAS VIEIRA	QUELVINO	24/08/2025	01/07/2025
MASIA	PATRICE	29/08/2025	24/08/2025
MAZUIR	JONATHAN	14/04/2025	01/07/2025
MAZUIR	JULIEN	19/06/2025	01/07/2025
MAZUIR	NOA	19/06/2025	01/07/2025
MENIGOZ	FABIEN	03/06/2025	08/07/2025
MILLET	STEVEN	08/07/2025	01/07/2025
MOLLICONE	LORIANO	21/08/2025	15/07/2025
MONTI	ANTONIN	01/07/2025	03/07/2025
MOOG	NICOLAS	24/06/2025	01/07/2025
MOUREAUX	UGO	07/07/2025	01/07/2025

MOUSSATEN	ABDESLAM	19/08/2025	04/08/2025
MTAALLAH	SALIM	22/07/2025	09/07/2025
MUFFAT JEANDET	FLORIAN	12/06/2025	01/07/2025
MURAT	VINCENT	06/06/2025	01/07/2025
N'GUYEN BUTTIN	TRA	05/07/2025	01/07/2025
NASSERDINE	ABDOU MBAE	23/07/2025	27/08/2025
NOEL	FRANCK	10/07/2025	01/07/2025
NONINCKX	RUDY	18/08/2025	01/07/2025
NOURI	FRANCOIS HAMID	19/05/2025	01/07/2025
ODEN DEVAUX	LOUIS	11/07/2025	01/07/2025
OUACHANI	DAOUD		
OUAMALICH	RAHHOU	10/07/2025	01/07/2025
OUBELLAOU	SMAAIL	30/06/2025	01/07/2025
PAILLASSON	MAXENCE	03/07/2025	12/07/2025
PAILLET	STEPHANE	15/07/2025	19/08/2025
PARRENIN	EDOUARD	15/07/2025	25/07/2025
PELLISSIE	JULIEN	07/07/2025	05/07/2025
PERCHET	AYSSAM		
PEYRAT	RODOLPHE	18/08/2025	29/08/2025
PIN	KYLLIAN	30/04/2025	
PINEL	ALEXANDRE		09/09/2025
PIPIER	VALENTIN	29/07/2025	05/07/2025
PIQUET	BAPTISTE	18/07/2025	01/07/2025
PIQUET	MATHIS	27/08/2025	31/07/2025
PITOU	WILLY	10/07/2025	11/07/2025
PLASSON	BERTRAND	21/07/2025	18/08/2025
POCHON	SAMUEL	09/07/2025	01/07/2025
POMERET	CEDRIC		
POULENARD	MATTHIEU	15/07/2025	15/07/2025
RHODET	FLORIAN	18/08/2025	01/07/2025
RICHIR	MAXENCE	08/07/2025	12/07/2025
RION	VALENTIN	16/07/2025	03/07/2025
ROBERT	ORIANE	28/08/2025	03/07/2025
ROUASSI	YANIS	09/07/2025	01/09/2025
ROY (LIGUE JEUNE)	MATTEO		05/07/2025
SAADALLAH	ELYES	24/04/2025	04/08/2025
SABIN	CHRISTOPHE	05/05/2025	18/07/2025
SAHIN	SELMAN	22/07/2025	01/07/2025
SAPEY	FREDERIC		
SOUAK	REDA		
SOUDACHANH-MEILHEURAT	CELINE		
STERNON	SEBASTIEN	31/07/2025	09/07/2025
TABOUHOUT	AYOUB	18/08/2025	01/07/2025
TAHIR (LIGUE JEUNE)	FARES		01/07/2025
TARTARIN	JEAN NOEL	10/07/2025	16/07/2025
TASCI	HALIL	04/09/2025	04/09/2025
TATLI	RAMAZAN	18/08/2025	03/07/2025
TEKBICAK	TARIK	18/08/2025	01/07/2025
TEKIN	ATALAY NEBIH		
THIER	HONORE	08/09/2025	08/07/2025
TISSERAND TURQUETIL	REMI		14/07/2025
TOK	MUSA	01/07/2025	10/07/2025

TOUSSAINT	FLORENT		01/07/2025
TOUZANI	HAMID	02/07/2025	09/07/2025
TROMPILLE	CORENTIN	09/07/2025	02/07/2025
UGUZ	SAMI		04/08/2025
UNAU	ALEXANDRE	26/06/2025	01/07/2025
VAISSE	THIERRY	22/07/2025	01/07/2025
VARAGNAT	CHLOE		07/09/2025
VIEIRA	LUDOVIC	07/07/2025	19/07/2025
VIOLETTE	ROBIN	21/07/2025	01/07/2025
VIVIEN MAGNIEN	SACHA	04/09/2025	01/09/2025
VUILLOT	MATHIS	11/07/2025	01/07/2025
YETIM	EMRE	29/08/2025	22/07/2025
ZHOURI	MOHAMED AYOUB	19/08/2025	01/07/2025
ZICCHI	MATHIEU		27/08/2025

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une dernière formation aura lieu courant décembre sur les installations de l'OSR 01 (date, horaires et lieu seront communiqué par la suite)

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(Exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)

- Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
- Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médicale date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)

Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)

- Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
- 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie

obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

L'ensemble des documents relatifs au renouvellement de licence, sont disponibles sur le lien suivant : **[Documents – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football](#)**

LIVRES LOIS DU JEU 2025-2026

Les clubs et arbitres ont reçu un mail afin de connaître les conditions pour commander le livre des lois du jeu de cette saison 2025-2026.

Pour les personnes et clubs intéressés, merci de faire un mail à acurt@ain.fff.fr avant le 28 septembre

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera un premier plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F-U15F le **Samedi 11 Octobre prochain** à Attignat.

A cette occasion, merci de bien vouloir inscrire vos équipes exclusivement féminines en complétant les points suivants avant le 6 octobre : <https://forms.gle/GZrfRgcUe1DJwHbB8>

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

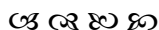
Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 09/09/2025

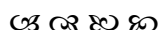
Présents : MM. BOURDON, GAUTHERON, VERNAY.

Excusés : MM. DELIANCE, GUTIERREZ.



Courriers :

- Du CS Chevroux portant sur la participation de joueurs mutations du club de St Laurent sur Saône au match de Coupe René TREMBLAY du 14/09/2025 entre CS Chevroux 1 / St Laurent 1.
- De l'AS Grièges Pont de Veyle concernant la participation au match de Coupe René TREMBLAY du 14/09/2025 entre Grièges Pont de Veyle 2 / ISN Chaneins 1 d'un joueur de l'ISN Chaneins susceptible d'être suspendu.
- Du PVFC concernant la participation d'un joueur susceptible d'être suspendu au match de Coupe de l'Ain du 14/09/2025 entre Valserhône 2 / PVFC 2.



Dossier n° 4

Match n° 54501149 : AS Grièges Pt de Veyle 1 / CS Viriat 4 – Coupe René TREMBLAY – du 14/09/2025.

Courrier du club de Viriat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Le club de Viriat est redevable de la somme de 70 €uros au District.

L'AS Grièges Pt de Veyle 1 est qualifié pour le tour suivant.

Dossier n° 5

Match n° 54500871 : FC Cormoz St Nizier 1 / FC Bresse Nord 2 – Coupe René TREMBLAY – du 14/09/2025.

Courrier du club de Cormoz St Nizier annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Le club de Cormoz St Nizier est redevable de la somme de 70 €uros au District.

Le FC Bresse Nord 2 est qualifié pour le tour suivant.

Dossier n° 6

Match n° 54453024 : Dombes Bresse 2 / Bourg ACCFT 1 – U15 D3 poule H – du 14/09/2025

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg ACCFT 1 : 0 but / -1 point
- Dombes Bresse 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 30 €uros au District.

INACTIVITES PARTIELLES

525314 – Dortan : Libre U18F-U17F-U16F, Libre U15F-U14F, Libre U15-U14, Libre U17-U16.

En attente d'enregistrement L'AuRAFoot.

581433 – Côtière Luenaz : Libre Seniors F.

En attente d'enregistrement L'AuRAFoot.

581433 – Côtière Luenaz : Libre U13F-U12F, Libre U15F-U14F..

En attente d'enregistrement L'AuRAFoot.

ENTENTES

U15

. Bord de Veyle – Grièges PV – St Cyr (équipe 1)

Club responsable : Bord de Veyle

Nom de l'entente : Ent. Bord de Veyle

. Bressans et Bresse Tonic Foot (équipe 3)

Club responsable : Bressans FC

Nom de l'entente : Ent. Bressans Tonic

Le président de séance,
GAUTHERON Jean Luc

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 16 Septembre 2025

Courriers clubs :

Centre Dombes Foot : rencontre D4 poule B du 21/09 au stade C.R. MARTIN à VILLARS les DOMBES.

Viriat C : demandes de modification pour rencontres D4 poule D à domicile.

----- **en attente de réponse des clubs adverses, vous auriez pu utiliser Footclub!** .

Bourg Sud : demande de modification horaire rencontre D4 poule A du 21 septembre.

Injoux Génissiat Fc : accord pour rencontre D4 poule A du 21 septembre à **14h30**.

Viriat Cs : demande de modification rencontre D4 poule D du 27 septembre.

Curtafond Confrançon Fc : accord pour rencontre D4 poule D le **28 septembre à 13h00**.

Bord de Veyle Fc : arrêté municipal mairie de MEZERIAT pour les **20/21 sept.** (travaux sur terrain).

Anglefort As : demande de modification rencontre D4 poule A du 28 septembre.

En attente de réponse Dortan Lavançia As.....

Replonges Us : rencontre équipe S3 D5 poule E le **samedi à 18h00**.

Bressans Fc : demande de modification horaire rencontre D1 du 20 septembre.

Montréal As : accord pour rencontre D1 du 20 septembre à **19h00**.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 16 Septembre 2025

Courriers U15 :

Valserhône F. : rencontres U15 D3 poule E du 21 septembre **au stade des Etournelles à VALSRHÔNE.**

Bresse Foot01 : demande inversion rencontre D3 poule D J4 du 5 octobre.

Plaine Revermont Foot : accord pour **inversion J4** rencontre D3 poule D, **retour J8 inversée.**

Culoz G.Col. Us : rencontre D3 poule E du 21 septembre **au stade municipal de SERRIERES en CHAUT.**

Veyle Vx Jonc Fc : rencontre D4 poule O 21 septembre **au stade de la Bêche à St ANDRE sur Vx JONC.**

Hautecourt Romanèche As : rencontre D4 poule N du 20/9 **stade C.S. municipal de VILLEREVERSURE.**

Courriers U17 :

Bourg Accft : rencontre poule D3 poule F du 20 septembre **au stade des Vennes à BOURG en BRESSE.**

Misérieux Trévoux As : demande de modification horaire rencontre D2 poule A du 20 septembre.

Lagnieu Cs : accord pour rencontre D2 poule A du 20 septembre **à 17h30.**

Bresse Tonique F. : demande de modification horaire rencontre D3 poule F du 20 septembre.

Bresse Nord Fc : accord pour rencontre D3 poule F du 20 sept. **à 12h30.**

Centre Dombes Foot : rencontres D2 poule A **au stade C.et R. MARTIN à VILLARS les DOMBES.**

Les calendriers pour les U17 et U20 sont parus, les desideratas ont été difficiles à mettre en place (disparité des championnats) des modifications pourront être faites dans les prochains jours, les clubs seront informés par mail.

Attention : des modifications ont été faites en U20 poule B et C.

Les pyramides des championnats pour cette saison sont en ligne sur le site du district.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 16 Septembre 2025

Courriers S.F. à 8 :

Dombes Bresse Fc : rencontres à domicile le samedi à 18h00.

Retrait de l'équipe **AMBRONAY St Jean Vx Es** en poule B.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

Journées Promotionnelles

La Commission Technique recherche des installations sportives pour les manifestations suivantes :

- Futsal
- FESTIVAL U13
- JDF

Pour candidater, courriel avec la boîte officielle avant le 10 octobre 2025.

Plan de Performance Fédéral

Club
OL. SUD REVERMONT 01
F.C. VEYLE VIEUX JONC
BRESSANS F.C.
F.C. ST MAURICE DE GOURDANS
PLAINE REVERMONT FOOTBALL
C.S. VIRIAT
F.C. VEYLE SAONE

PPF U12, Clubs ayant répondu aux questionnaires,
toutes les informations sur le site.

Club
PLASTICS VALLEE F.C.
BRESSANS F.C.
F.C. ST MAURICE DE GOURDANS
OL. SUD REVERMONT 01
PLAINE REVERMONT FOOTBALL
C.S. VIRIAT
F.C. VEYLE SAONE

PPF U13, Clubs ayant répondu aux questionnaires,
toutes les informations sur le site.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel :

La commission foot réduit se réunit le lundi et le mardi.

Pour toutes demandes (changement d'horaire de lieu etc...) vous devez anticiper et envoyer un mail avant le mardi précédent les prochaines rencontres à district@fff.fr

Les mails qui arrivent après le mardi soir seront traités la semaine suivante.

Dates à retenir du début de saison :

Samedi 20 septembre 2025 :

Reprise des plateaux U7 et U9

Samedi 11 octobre 2025 :

1^{er} Rassemblement féminin U9 et U11

Samedi 18 octobre 2025 :

1^{er} tour U13 festival foot Pitch

U13

Saison 2025/2026 :

Les calendriers et les poules des U13 sont en ligne. Allez dans épreuves>>U13 >> sélectionnez la poule qui vous concerne. Si vous trouvez des erreurs concernant les horaires et les terrains envoyez un mail à district@ain.fff.fr.

Rappel :

La 1^{ère} journée est passée et il nous manque déjà des feuilles de match. Les résultats ne sont pas rentrés. Les clubs doivent faire le nécessaire pour que tout rentre dans l'ordre. Avertissez vos éducateurs. Attention aux amendes.

Pour les U13 lors des rencontres vous devez utiliser obligatoirement la FMI. En dernier recours, s'il y a un problème vous faites une feuille papier et vous devez nous la faire parvenir pour le lundi. Remplissez correctement la feuille (numéros de licence et la lettre de la poule).

Engagement :

Poule L : Côtières MV 3 intègre la poule à la place de l'exempt

Changement d'horaire pour toute la saison :

Poule B, I, O et P : à Polliat à 13h00

Poule D : à Serrières à 15h00

Poule L : à Serrières à 13h30

Journée du 20 septembre 2025 :

Poule B : AS Montréal 3 / Bourg Sud à 13h00

Poule G : Colomieu 1 / Ain Sud 4 à 14h00

CO Plateau 1 / CS Belley 2 à 15h00

Poule J : AS Montréal 4 fém / AS Dortan Lavancia à 13h00

Poule N : FC Veyle Saône 5 / SC Mille Etangs 3 à 12H00

Changement de lieu :

Journée du 20 septembre :

Poule F : AS Hautecourt 1/PVFC 4 à Villereversure.

U11

Saison 2025/2026 :

Les calendriers et les poules des U11 sont en ligne. Allez dans épreuves>>foot animation Loisir>>sélectionnez la catégorie U11 et cliquez sur votre club et vous trouvez toutes les rencontres. Si vous trouvez des erreurs concernant les horaires et les terrains envoyez un mail à district@ain.fff.fr

Rappel :

La 1^{ère} journée est passée et il nous manque déjà des feuilles de plateau. Les résultats ne sont pas rentrés. Les clubs doivent faire le nécessaire pour que tout rentre dans l'ordre. Avertissez vos éducateurs. Après la fin des plateaux, vous devez obligatoirement scanner la feuille du plateau et rentrer les scores. Remplissez correctement la feuille (numéros de licence, scores, lettre de la poule).

U9

Saison 2025/2026 :

Les calendriers et les poules des U9 sont en ligne.

Allez dans épreuves>>foot animation Loisir>>sélectionnez la catégorie U9 et cliquez sur votre club et vous trouvez toutes les rencontres.

Si vous trouvez des erreurs concernant les horaires et les terrains envoyez un mail à district@ain.fff.fr

Rappel :

Après la fin des plateaux, vous devez obligatoirement scanner la feuille du plateau. Remplissez correctement la feuille (Nom Prénoms des joueurs, lettre de la poule).

U7

Saison 2025/2026 :

Les calendriers et les poules des U7 sont en ligne.

Allez dans épreuves>>foot animation Loisir>>sélectionnez la catégorie U7 et cliquez sur votre club et vous trouvez toutes les rencontres.

Si vous trouvez des erreurs concernant les horaires et les terrains envoyez un mail à district@ain.fff.fr

Rappel :

Après la fin des plateaux, vous devez obligatoirement scanner la feuille du plateau. Remplissez correctement la feuille (Nom Prénoms des joueurs, lettre de la poule).

Calendrier des plateaux U7 : URGENT !!!!

Il nous manque les calendriers des secteurs suivants :

Dombes Bresse : poule C, D, F pour le 27 septembre.

Val de Saône : poule G, H et J

Merci de nous les faire parvenir rapidement pour que l'on puisse les mettre sur le FAL.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la CDTIS

- Date : 29 septembre 2025 à 9h30 au district
- Ordre du jour :
 - Suivi réglementaire
 - Gestion des installations à vérifier durant la saison 2025/2026

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Colomieu pour le passage de l'éclairage en LED – dossier transmis à la ligue pour validation.
- Communauté de communes de la Veyle pour le passage de l'éclairage en LED du stade de Vonnas – dossier transmis à la ligue pour validation.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Stade de la Chassagne 2 de Manziat NNI 012310102 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade synthétique d'Attignat NNI 010240104 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade synthétique d'Attignat – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du complexe sportif 1 de Montmerle sur Saône NNI 012630101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase Domagne de Ceyzériat NNI 010729901 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade Municipal 2 d'Arbent NNI 010140102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Gymnase de Meximieux NNI 012449901 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade de la prairie 1 de Meximieux NNI 012440101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Gymnase Montfray Sports de Fareins NNI 011579901 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain synthétique Paul Chastel de Belley NNI 010340101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade Le Cube de Tossiat NNI 014220101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade Cécile et René Martin 2 de Villars Les Dombes NNI 014430102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade du Colombier de Virieu Le Grand NNI 014520101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade municipal de Saint André d'Huriat NNI 013340101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du complexe communautaire de Laiz NNI 012030101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Demande de réintégration d'un classement d'une installation

- Terrain synthétique Louis MALLET d'Hautecourt NNI 011840102 pour un classement au niveau foot réduit à 5. Attente de décision de la ligue.
- Terrain municipal de Saint Nizier le Désert NNI 013810101 pour un classement rn foot réduit à 5. Attente de décision de la ligue.

Demande de création d'une installation

- Gymnase Mont Blanc de Saint André de Corcy NNI 013339901

Attente de levée de non-conformités majeures pour une réintégration de classement

- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101
- Parc des sports 3 de Viriat NNI 014510103

Programmation du mois de septembre 2025

- Installation du stade de Poncin NNI 013030101
- Eclairage du stade de Grolée NNI 013380101
- Gymnase Mont Blanc de Saint André de Corcy NNI 013339901

Pour la CDTIS : JF JANNET